

Sectorisation des lycées bisontins

L'objectif de la modification de la sectorisation des lycées : une meilleure mixité sociale.

Un objectif : une meilleure mixité sociale

- Un constat : les lycées bisontins montrent actuellement une mixité sociale insuffisante (annexe 1).
- De l'école au collège puis au lycée : permettre aux enfants et aux jeunes d'apprendre ensemble (savoirs scolaires, codes sociaux, sentiment d'appartenance à une même société)
- Une corrélation très forte existe entre la réussite scolaire et l'origine sociale.
- Le manque de mixité sociale conduit l'école à se trouver en contradiction avec l'une de ses missions qui lui est traditionnellement dévolue, celle d'intégration sociale et culturelle.

Principes généraux

- Ne pas modifier de façon significative les effectifs des lycées (respect des capacités d'accueil).
- Ne pas modifier, sur cet objectif, la carte des formations.
- Se limiter, pour l'essentiel, aux caractéristiques sociales des territoires correspondant aux domiciles des élèves (secteurs géographiques).
- Se limiter à des secteurs uniques (abandon des secteurs élargis).
- Autoriser le principe de dérogations, dans la limite des places disponibles (critères ministériels).

Le résultat projeté

- Annexe 2

Sectorisation actuelle (cartographie)

- Annexe 3

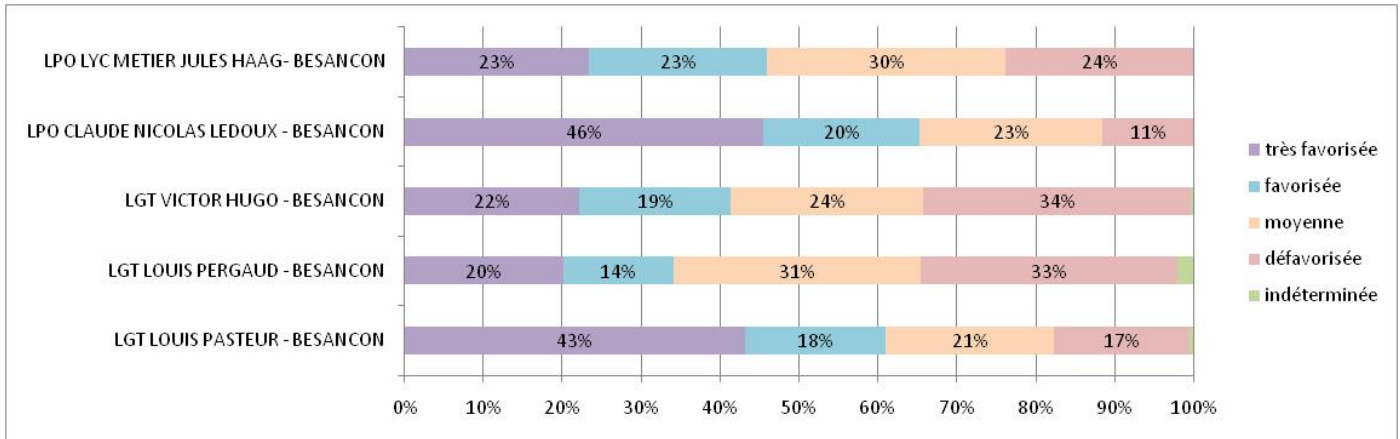
Sectorisation proposée (cartographie)

- Annexe 4

Annexe 1

Situation actuelle :

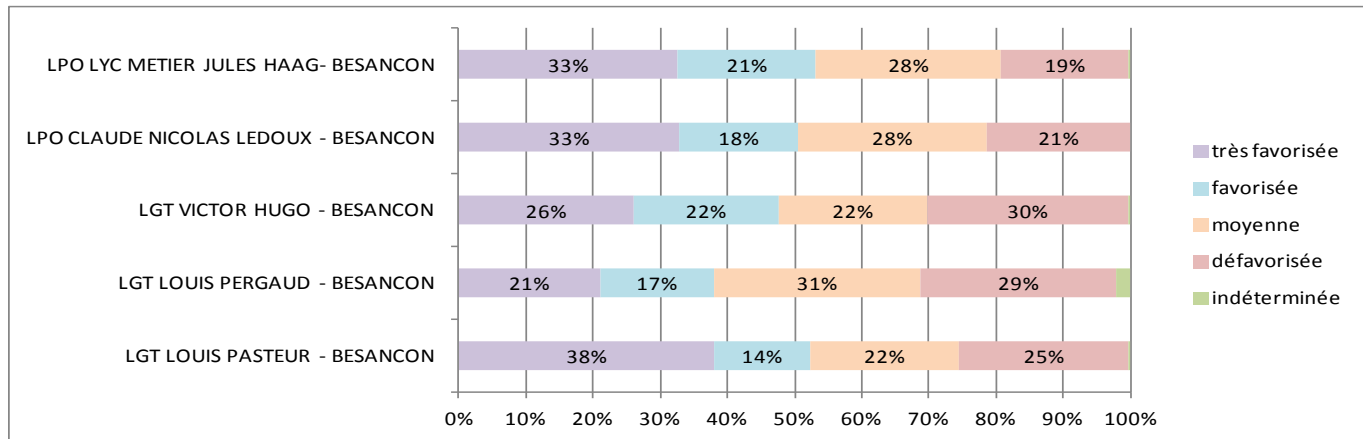
Indice de ségrégation : 0,21



Annexe 2

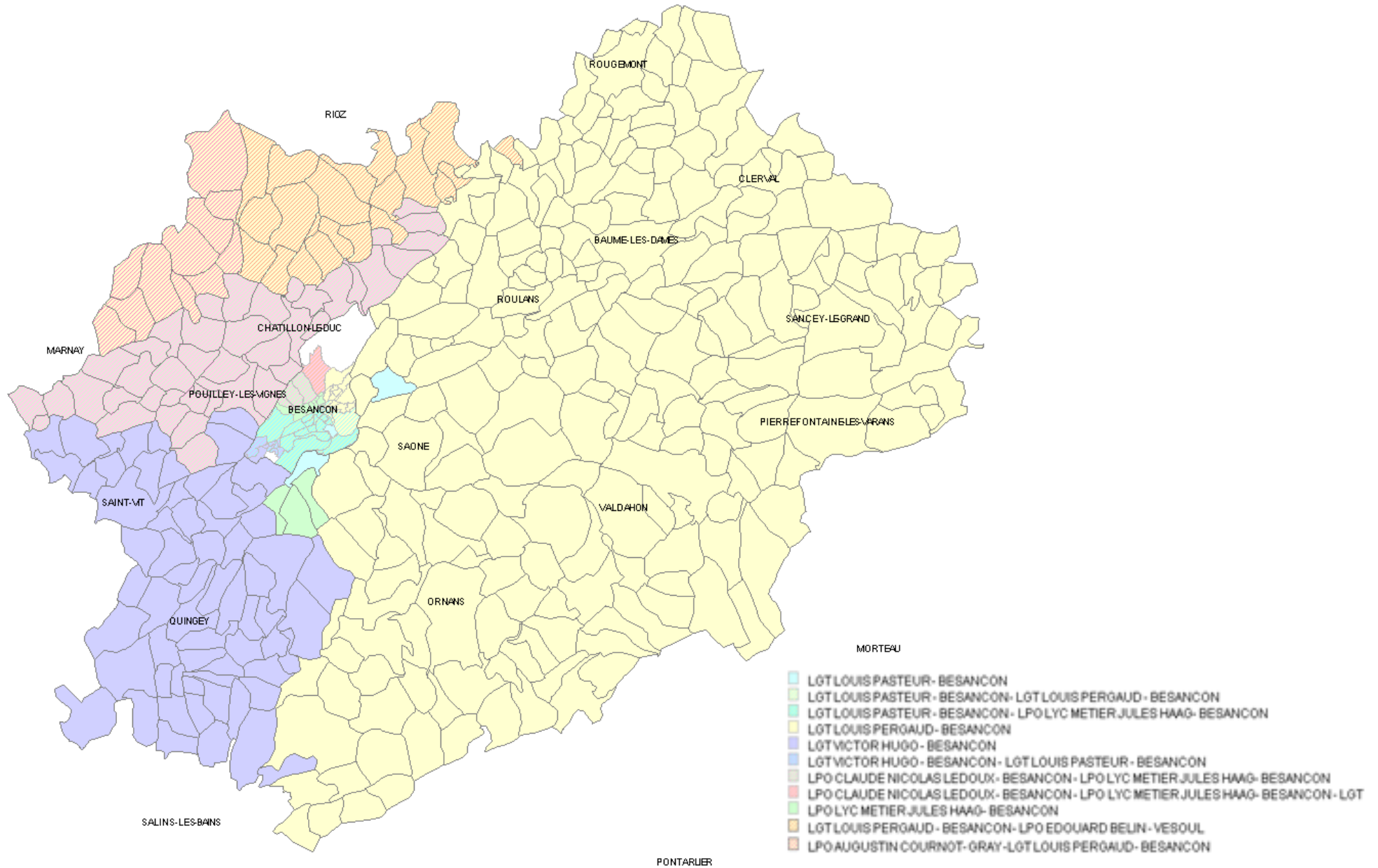
Situation projetée :

Indice de ségrégation : 0,07



Annexe 3

Sectorisation actuelle

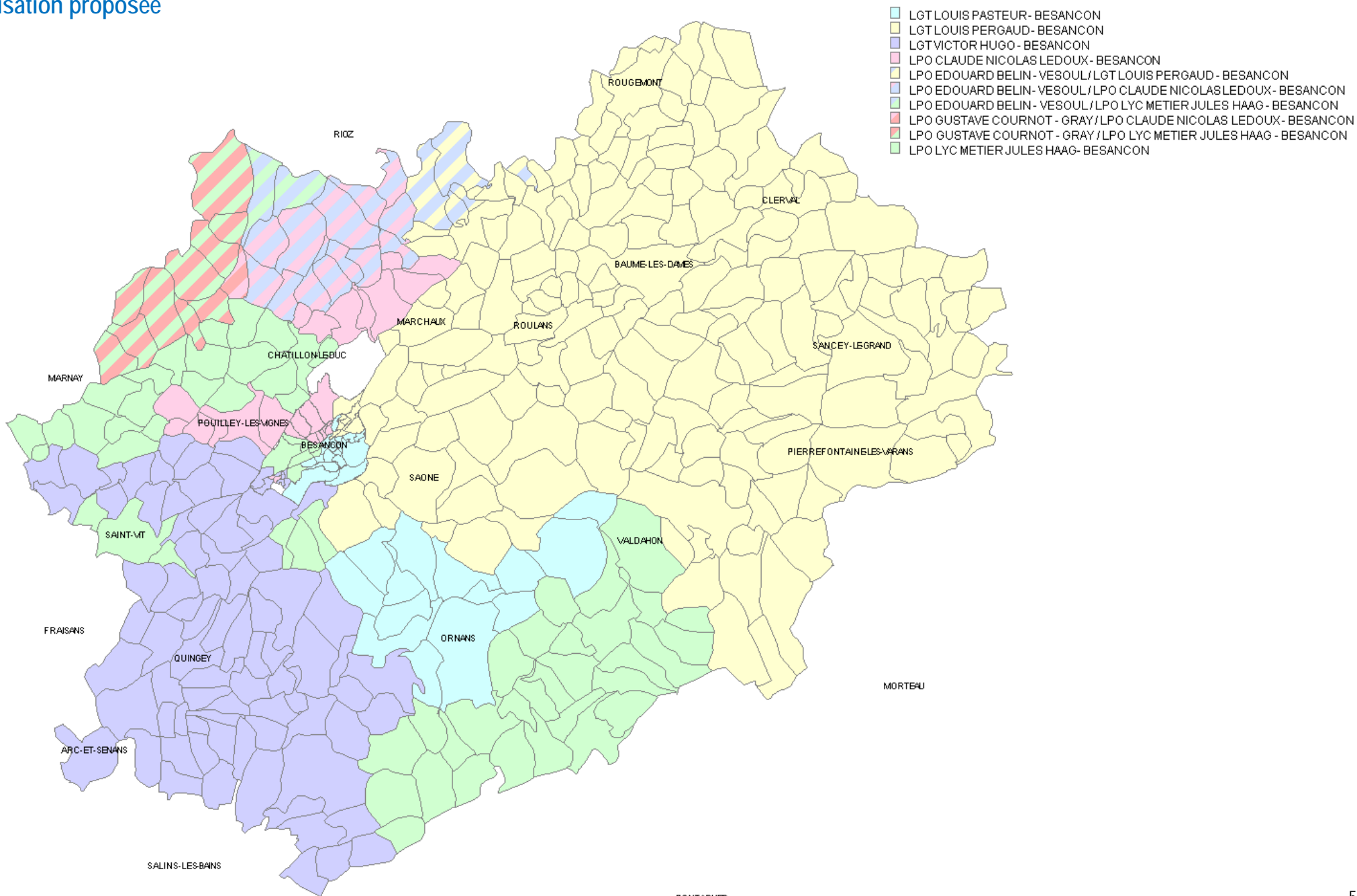


Zoom



Sectorisation proposée

Annexe 4



Zoom

